





## Avant-propos

La ville représente un formidable terrain de jeux, et le sport est un vecteur d'évolution indéniable. Sport et urbanité semblent ne plus pouvoir être dissociés. Révélateur social, il nous apprend beaucoup sur nous-mêmes et la manière de voir différemment notre cadre de vie. Concentré de paradoxes, il s'illustre autant dans les grands stades et la médiatisation de compétitions internationales, qu'à travers une multitude de pratiques libres, qui font de l'espace urbain un territoire d'expression de la diversité.

Chaque année, le Printemps de l'a-urba prolonge par une série de discussions le dossier de sa revue *Les Cahiers de la Métropole Bordelaise* (Cambu). En 2016, ce thème des activités sportives révèle un prisme original pour penser l'urbanisme et partager ces réflexions avec le public.

Les intervenants de cette nouvelle édition apportent une expertise scientifique et des points de vue nourris d'expériences personnelles : le géographe Jean-Pierre Augustin, pionnier en France des études sur le sport ; les architectes Pierre et Venezia Ferret, spécialistes de la construction de grands stades et impliqués dans les milieux sportifs ; l'historien Georges Vigarello, chercheur éminent des questions relatives au corps ; la sociologue Marina Honta, elle-même ancienne sportive et spécialiste des politiques publiques. Ils échangent avec des élus de la métropole bordelaise qui font part de leur vécu sur le terrain, évoquant les formidables possibilités du sport autant que ses enjeux complexes, notamment en matière de financement. Jacques Mangon est maire de Saint-Médard-en-Jalles et vice-président de Bordeaux Métropole en charge de l'Urbanisme règlementaire. Arielle Piazza est adjointe au maire de Bordeaux en charge des Sports, de la Jeunesse et de la Vie étudiante. Véronique Ferreira est maire de Blanquefort et présidente de l'a-urba, l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine.

**synthèse des conférences rédigée par Benoît Hermet**  
**graphisme : Sylvain Tastet, a'urba**  
**[www.aurba.org](http://www.aurba.org)**



**Les stades sont-ils devenus les cathédrales de nos sociétés modernes ? Que signifie l'engouement pour toutes les pratiques qui gagnent les villes ? Le géographe Jean-Pierre Augustin partage son expertise du sujet en évoquant les enjeux philosophiques et sociologiques du sport. Un levier pour réenchanter l'urbain, avance Jacques Mangon, vice-président de Bordeaux Métropole en charge de l'Urbanisme réglementaire, et maire de la commune de Saint-Médard-en-Jalles.**

> Professeur émérite à l'université Bordeaux Montaigne, Jean-Pierre Augustin est l'un des premiers géographes français à s'être intéressé au sport. Il est également un spécialiste des questions d'aménagement et d'action collective dans les villes. Il a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels *Sport, géographie et aménagement* (Nathan, 1995), *L'Olympisme. Bilan et enjeux politiques* (Armand Collin, 2004) ou encore *Géographie du sport. Spécialités contemporaines et mondialisation* (Armand Collin, 2007).

## Quelques repères...

Le sport dans la ville est un sujet d'étude récent, rappelle en préambule Jean-Pierre Augustin. C'est seulement à partir des années 1980 que les sciences sociales et la géographie l'ont pris en compte, en raison du rôle croissant des cultures sportives dans les grandes manifestations et les pratiques quotidiennes.

Les études montrent que le sport est aujourd'hui plébiscité par l'ensemble de la population et une très large majorité de personnes indique avoir une pratique. Sur le plan sémantique, la distinction s'opère entre le sport de compétition et celui de loisir, ou "ludo sport". Plusieurs critères les définissent en proportions variables : la motricité, le mouvement, leurs institutions, leurs règles... Compétition et loisir sont généralement opposés, alors que pour Jean-Pierre Augustin, les deux se nourrissent sans qu'il y ait forcément d'antagonismes.

Depuis cinquante ans, ces deux ensembles sont en augmentation constante. La France compte à l'heure actuelle un peu plus de 14 millions de licenciés (soit environ un quart de sa population), réunis essentiellement dans les petites et moyennes villes. Quant aux ludo sportifs, ils seraient deux fois plus nombreux ! Parmi eux, la proportion de femmes augmente, et ce dès le plus jeune âge.

## Nouveaux usages et appropriations

Cette conquête du sport se traduit également par une visibilité plus forte des installations : stades, gymnases, piscines... Une étude récente du ministère de la Jeunesse et des Sports dénombre 350 000 équipements sportifs en France et 60 000 espaces de nature aménagés à cet effet. L'une des spécificités de notre pays est le statut public et municipal de la plupart de ces équipements. De plus

en plus d'endroits sont aussi investis pour des pratiques telles que jogging, roller, vélo, skate, qui rejoignent les questions de mobilités, de déplacements doux. À ce titre, le réaménagement des quais de Bordeaux apparaît comme une réussite, permettant de multiples usages y compris pour des sports plus traditionnels (basket, football...). En outre, la création du tramway a certainement permis aux jeunes des villes périphériques de venir s'approprier ces nouveaux espaces. Dans les quartiers, la multiplication des *City Stades* au pied des immeubles montre aussi un développement des cultures sportives sans qu'il y ait forcément de compétition, ou d'anti-compétition d'ailleurs, car leurs utilisateurs exercent souvent en clubs.

Tous ces ensembles transforment les usages des villes. « Une sociabilité sportive se met en place, analyse Jean-Pierre Augustin, un lien différent des clubs. On se croise dans des espaces publics qui demandent aussi plus d'efforts en matière d'aménagement. » Pour le géographe, le quartier de Bordeaux-Lac pourrait constituer un laboratoire d'expérimentations encore trop sous-utilisé.

Spécialiste des villes d'Amérique du Nord, Jean-Pierre Augustin rappelle que celles-ci ont été pionnières de ces appropriations par le sport, à l'image du marathon de New York, passé de 270 participants lors de sa première édition en 1970 à plus de 50 000 coureurs aujourd'hui avec une dimension internationale ! Depuis, de grandes capitales ont créé leurs marathons (Londres, Paris...) et de plus en plus des villes moyennes comme Bordeaux.

## Des cathédrales contemporaines

Historiquement, les premiers stades ont vu le jour dans la Grèce antique pour accueillir les jeux olympiques. Les Romains en implantent par la suite dans tout le bassin méditerranéen. Puis du V<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>, on ne construit plus un seul stade ! Ils redémarrent avec les jeux

olympiques modernes et les premières équipes de sports collectifs. À l'heure actuelle, plus de 3 000 stades d'une capacité supérieure à 50 000 places sont réalisés à travers le monde... « Ce n'est plus le temps des cathédrales mais celui des stades, résume Jean-Pierre Augustin. Ils sont devenus des lieux de rassemblement et d'identification dans nos sociétés où l'individuation réduit la cohésion sociale d'autrefois. » Encore peu étudié, le sujet des stades suscite pourtant des opinions contrastées : célébration exaltée de la compétition ou critique des dérives du sport, rôle régulateur permettant à des pulsions de s'exprimer ou manifestations de violence incontrôlées... Les installations sportives sont aussi des révélateurs de différences sociales, comme l'a relevé le sociologue Pierre Bourdieu.

« Les stades sont devenus de grands studios d'enregistrement équipés de dizaines de caméras, observe Jean-Pierre Augustin. Ce ne sont plus la religion, la politique ou la culture qui dictent le temps aux hommes mais le sport, avec un calendrier des compétitions à une échelle mondiale. » Cette évolution témoigne de l'extraordinaire appropriation de l'imaginaire des cultures sportives. « Le sport est d'abord un moyen d'invention de soi, c'est ensuite un attracteur d'organisation urbaine et un accélérateur de la mondialisation en raison de ce pouvoir médiatique. » Comment, dès lors, élus et dirigeants de clubs peuvent-ils mettre en place d'autres formes d'actions collectives à leur échelle ?



## Le sport, une clé originale pour remodeler l'urbain

Vice-président de Bordeaux Métropole en charge de l'Urbanisme réglementaire, Jacques Mangon est maire de la commune de Saint-Médard-en-Jalles. Il note que la réinvention des villes s'effectue à travers de multiples appropriations dont le sport fait partie. Celui-ci participe

à une redécouverte sensible et ludique des espaces, conjointe à la réintroduction de la nature. « D'autres formes de vie sont revendiquées aujourd'hui, des lieux hybrides qui perturbent les codes traditionnels, une certaine décontraction plutôt que des espaces organisés, et le sport participe à cette déconstruction. » L'émergence d'une multitude de pratiques, du jogging au vélo en passant par tous les styles de mobilité, favorise aussi une exposition de soi qui rend la ville moins sérieuse au quotidien. En outre, si les stades sont effectivement devenus les nouveaux lieux de célébration collective, d'autres manifestations, comme le Tour de France ou les marathons, permettent également de ressentir cette communion.

Ces évolutions contemporaines posent des questions de moyens pour les communes. « Doit-on poursuivre des investissements pérennes mais coûteux ou plutôt organiser des événements qui accueillent ces nouvelles formes du sport dans la ville ? », demande Jacques Mangon. « La ville de demain doit être capable de muter, et le sport est une clé originale et un levier efficace pour remodeler l'urbain. » Signe de ces interactions à l'échelle du territoire girondin, Jean-Pierre Augustin relève quant à lui un double phénomène de culturalisation de la nature (le littoral côtier aménagé) et de naturalisation des villes (la Traversée de la Garonne par 500 nageurs).

## Préserver la diversité sociale

Du point de vue sociologique, le sport peut être un moyen d'ascension pour certaines populations, et sur le plan économique, les équipements publics peuvent générer des ressources importantes. Toutefois, l'organisation de grandes manifestations comme les Jeux Olympiques montre que les aménagements sont parfois un prétexte pour repousser loin des centres-villes des populations déjà précarisées. « C'est un vrai débat », souligne Jean-Pierre Augustin, même si les comités olympiques reçoivent aujourd'hui des dossiers très complets intégrant ces critères de mixité sociale ou l'utilisation des équipements après la compétition. « Le grand intérêt de la conquête du sport dans la ville, analyse Jacques Mangon, ce n'est pas tant le sport de compétition, qui a ses propres règles, que le sport de loisir, qui porte les interrogations fortes, notamment sur ces questions d'usages, d'investissements... » « Faut-il financer un grand équipement ou dix petits ? », interroge Jean-Pierre Augustin. L'essentiel est de veiller à ce que l'ultralibéralisme du sport de haut niveau ne l'emporte sur le sport loisir ou éducatif.

## De l'architecture des stades à l'évolution des villes, le sport est devenu incontournable pour penser l'urbanisme. Les architectes Pierre et Venezia Ferret témoignent de leurs expériences à travers plusieurs réalisations. Leur intervention est suivie d'un échange avec Arielle Piazza, adjointe au maire de Bordeaux en charge des Sports, de la Jeunesse et de la Vie étudiante.

> Pierre Ferret est architecte, expert dans la construction d'équipements sportifs et de stades. Il a également participé à l'élaboration de dossiers de candidatures de plusieurs pays pour de grandes compétitions. Il est aussi depuis longtemps impliqué au sein d'associations sportives, dont le BEC (Bordeaux Étudiants Club). Diplômée de l'école d'architecture de Bordeaux, Venezia Ferret-Massie exerce dans l'atelier Ferret architectures depuis 2011. Ancienne gymnaste de haut niveau, c'est une passionnée des rapports du corps au mouvement et à l'espace.

### Trouver des interactions

Pour Pierre Ferret, Bordeaux est un bon exemple des lieux de mixité du sport aujourd'hui, des équipements traditionnels aux utilisations détournées de l'espace public. Investi dans des clubs locaux, il note une diminution forte des licenciés alors que les pratiques spontanées sont en augmentation constante. Le sport participe également aux logiques de développement durable qui animent les agglomérations et Bordeaux en particulier. Quant au rapport à la ville, il dépend de la définition même de ce qu'est une ville, variable selon l'endroit et l'époque. Venezia Ferret rappelle que le stade Chaban-Delmas de Bordeaux, anciennement Parc Lescure, construit dans les années 1930, était situé en zone périurbaine alors qu'il est aujourd'hui en cœur de métropole. Il en sera probablement de même dans quelques décennies pour le grand stade du Lac (Matmut Atlantique). Les principes architecturaux et urbains de ces équipements doivent donc être suffisamment pérennes, tout en pouvant intégrer des évolutions.

La ville elle-même est un territoire qui s'ouvre aux pratiques. Pierre Ferret cite la boucle des deux ponts, un parcours libre sur les quais de la Garonne qui s'est créé naturellement pour les joggers avec l'ouverture du pont Chaban-Delmas. Ce dernier a établi une connexion nouvelle avec le pont de pierre, plus en amont sur le fleuve.

Pourquoi ne pas étendre ces conquêtes urbaines spontanées à de grands événements sportifs ? Venezia Ferret évoque ainsi la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 dont le comité propose plusieurs idées : nage en eau libre sur le Champ-de-Mars ou tir à l'arc sur l'esplanade des Invalides ! « Le but est de trouver de réelles interactions entre sport et ville, or les métropoles actuelles sont plus ou moins favorables aux pratiques libres, même si les enjeux de santé incitent à une amélioration... Le Bordeaux d'il

y a vingt-cinq ans était beaucoup moins adapté ! » L'un des éléments importants est la sécurité des parcours et notamment l'éclairage public.



### Ouvrir les architectures du sport

Évoquant plusieurs de leurs réalisations, Pierre et Venezia Ferret citent la réhabilitation du Palais des Sports de Bordeaux, finalisée à l'hiver 2016. L'objectif était de redonner à ce bâtiment des années 1960 sa vocation sportive en cœur de ville – après avoir été longtemps une salle de concerts. L'intervention des architectes s'est surtout appliquée à l'intérieur, pour aménager des infrastructures adaptées à des rencontres de haut niveau (basket notamment). Le style d'origine a été préservé tout en créant des liens visuels avec le quartier grâce à des coursives périphériques.

À Angers, le centre national de danse contemporaine a été pensé pour être visible depuis les rives du fleuve, avec une ouverture sur l'espace public. « On doit se servir de l'opportunité de construire ou réhabiliter un bâtiment pour démocratiser le sport et la culture, souligne Venezia Ferret. Les lieux du sport ne doivent plus être conçus comme

des bunkers, mais avec des perspectives qui évoquent la liberté, le dynamisme... La ville contemporaine peut être aussi un formidable décor des pratiques. » À Singapour, des cours de tennis ont été aménagés sur le toit d'un hôtel pour s'adapter à la densité de l'environnement !

Un autre challenge rencontré par les architectes est la conception d'équipements de plus en plus multifonctionnels. C'est le cas du stade de Lille Métropole, réalisé par l'agence Ferret en 2012, qui peut passer d'un stade complet, avec pelouse et toiture ouverte, à une scène de spectacle fermée entourée de gradins, le tout en moins de 24 h ! Pour ne pas avoir trop d'emprise sur l'espace urbain environnant, tous les dispositifs sont intégrés dans la structure du bâtiment.

### Un vecteur d'intégration

Ancienne professeure de tennis, Arielle Piazza est adjointe au maire de Bordeaux, en charge des Sports, de la Jeunesse et de la Vie étudiante. « Une ville sportive doit être pensée avec des intuitions pour demain car le sport évolue très vite ! Il faut sortir des schémas traditionnels, surtout en regard du développement des pratiques libres. » Les équipements doivent répondre à tous les styles, rester accessibles en matière de transports... L'exemple de la réhabilitation du Palais des Sports, évoquée précédemment, bénéficie de la proximité d'une ligne de tramway. Pour les spectateurs des matchs, comme pour les citoyens sportifs, l'une des premières attentes est souvent la proximité des installations.

Sur le plan sociologique, le sport reste un vecteur d'intégration, et les actions politiques doivent œuvrer à rapprocher les publics qui en sont éloignés. « La France compte environ 14 millions de licenciés mais 34 millions de pratiquants libres... Les clubs ont-ils raté ce virage ? », interroge Arielle Piazza. « Aujourd'hui, les collectivités travaillent avec les fédérations mais leurs fonctionnements sont restés traditionnels, or, 70 % des Bordelais courent et marchent sans licence ! »

### L'élite et la proximité conjuguées ?

Pour Arielle Piazza, ce sont d'abord des équilibres à trouver. Le sport performance est important et doit avoir ses équipements dédiés car il participe au rayonnement d'une ville. Quant aux pratiques libres, elles permettent ces ouvertures à tous les publics, notamment les femmes

qui sont de plus en plus en demande. D'autres initiatives sont menées auprès des enfants et des seniors à travers des courses d'orientation dans les parcs, avec une dimension ludique mais aussi un rôle éducatif ou de bien-être.

En matière d'infrastructures, l'une des réussites bordelaises est le Parc des Sports situé en face du quartier populaire Sainte-Croix. Réalisé lors de la rénovation des quais, cet espace de 5,5 ha offre des espaces de pratiques (terrains de basket, football...) tout en préservant une certaine liberté pour les jeunes et la possibilité de rencontrer d'autres populations dans un contexte de loisir.

La ville intègre les pratiques sportives, évolue avec elles. En même temps, la médiatisation du sport d'élite ne fait qu'augmenter. Elle s'illustre notamment à travers l'importance de l'audiovisuel dans les stades, une problématique supplémentaire que les architectes doivent intégrer en jonglant avec des difficultés techniques et financières. Il semble que l'on ne puisse plus se passer des téléspectateurs, observe Arielle Piazza : « On estime à 650 millions le nombre de téléspectateurs potentiels des cinq rencontres programmées à Bordeaux durant l'Euro 2016. C'est une exposition médiatique mondiale pour notre ville ! » Cet engouement génère aussi des dérives, mais on ne peut nier un effet de cohésion. L'un des objectifs de Bordeaux sera d'organiser un grand événement chaque année, tout en visant la gratuité des pratiques de proximité, dans cet objectif d'un sport mieux partagé.





**Le sport et l'explosion des pratiques contemporaines en disent long sur notre identité d'urbains. L'historien du corps Georges Vigarello analyse ces évolutions, dans un dialogue avec Véronique Ferreira, présidente de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, maire de Blanquefort. Elle exprime aussi les défis que rencontrent les élus locaux, notamment en matière de financement des équipements.**

> Historien et philosophe, diplômé d'éducation physique, Georges Vigarello est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Il est un des spécialistes français de l'histoire du sport, de l'hygiène, des pratiques et des représentations corporelles. Parmi ses nombreuses publications, on peut citer l'ouvrage *Le Propre et le Sale* (éditions du Seuil), ou des articles comme « Le Corps contemporain, une recherche d'identité » (revue *Esprit*) ou encore « Le Défi actuel de l'apparence, une tragédie ? » (revue *Communications*). Il a également présidé le groupe de travail du *think tank* Terra Nova autour des nouvelles ambitions pour le sport, en lien notamment avec les questions urbaines.

## Le sport, c'est l'urbain !

Avant la création du sport moderne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeux anciens existaient sous de multiples formes. Quilles ou jeu de paume s'exercent alors dans une France majoritairement rurale où les séparations sociales sont très marquées. Les jeux diffèrent d'un territoire à l'autre, selon des coutumes, des saisons... Le sport tel qu'on le connaît aujourd'hui va se constituer à partir de modes de vie plus citadins. Il s'inspire du modèle démocratique – en théorie, il concerne tout le monde ! –, formalisant ce qui existait dans les terroirs en créant des fédérations, des associations. Des mandatures se mettent en place, des règlements s'appliquent... Ce développement du sport conjoint à l'urbanisation est illustré par la réalisation des stades. Dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ils s'élèvent à la périphérie ou au cœur des villes, comme à Boulogne, Colombes, Athènes, Mexico, ou Bordeaux, avec le Parc Lescure, toujours visible. En parallèle, les pratiques se diversifient considérablement et de nouveaux types d'installations apparaissent : salles, gymnases, jusqu'aux skate parks d'aujourd'hui.



## L'impact sur les villes

À l'heure actuelle, plusieurs constats peuvent être pris en compte dans un panorama plus large. Au niveau de la répartition, la France a la particularité d'avoir ses pratiquants concentrés dans les zones climatiquement favorables, avec des déséquilibres nord-sud. Mais ces territoires ne sont pas forcément les mieux équipés en installations sportives. Autre phénomène, la majorité des licenciés est extrêmement jeune (moins de vingt ans) et cela dans les sports les plus populaires (football, judo...). Du côté des infrastructures, dès les premières compétitions internationales du XX<sup>e</sup> siècle, des stades ont été conçus pour recevoir des pratiques différentes. Des disciplines historiques à celles qui ont émergé avec les villes – le skate par exemple –, la multiplication des sports s'est intensifiée.

Concernant le financement du sport, il ressort des études que la contribution des ménages est la plus importante, et que les collectivités locales interviennent davantage que l'État (24 % contre 11 %). Or ces dernières n'ont pas toujours les moyens de subvenir à ces dépenses. Cette pression de plus en plus forte va de pair avec la problématique du choix des équipements, le risque étant de favoriser un sport plus médiatique, au détriment des autres. « Il faut que le sport pour tous soit davantage pris en compte et que les financements ne portent pas uniquement sur les disciplines de compétition », rappelle Georges Vigarello.

## De nouveaux imaginaires

« Nous sommes aujourd'hui de plus en plus tournés vers une intériorité de conscience et en même temps une plus grande sensibilité à l'égard de ce que nous ressentons »,

poursuit l'historien. L'une des notions fondamentales à l'heure actuelle se résume ainsi : ce que nous éprouvons participe à notre identité. Cette recherche s'exprime aussi bien à travers des pratiques visant un bien-être, tels le yoga, le tai-chi, ou d'autres au contraire plus extrêmes, tels le saut à ski ou le skate... Il existe de multiples pratiques désormais centrées sur l'auto-perception et non plus la force ou l'affrontement comme autrefois. Les sports traditionnels sont présents dans les grandes compétitions internationales mais une culture du sensible s'attache désormais au plaisir de la sensation plus qu'à la performance. Du point de vue des usages urbains, quelle place accorder à ces disciplines nouvelles ? En outre, de plus en plus de personnes ont une activité physique en dehors des licences sportives traditionnelles. « Cette pratique sportive de plaisir est aussi légitime que le droit à la santé et doit coïncider avec des espaces urbains adaptés », souligne Georges Vigarello.

## Pour les élus, des arbitrages complexes

Présidente de l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine, Véronique Ferreira est maire de Blanquefort, une commune de 15 000 habitants entre ville et campagne. Sur ces questions des pratiques, elle souligne la difficulté à concilier la demande croissante de sport pour les enfants, avec une vision des parents souvent indissociable de la compétition. Georges Vigarello rejoint ce point de vue, expliquant que les notions de résultat ou d'affrontement sont généralement associées à l'idée de forger le caractère, d'une progression par le mérite ! Pour réduire cet écart entre compétition et loisir, les professeurs d'éducation physique et les responsables d'associations ont un rôle déterminant à jouer au niveau pédagogique.

Sur le plan du financement des installations sportives, Véronique Ferreira relève la complexité des spécificités de chaque discipline, plaidant pour des échanges entre fédérations et une polyvalence des équipements. « Nous avons l'obsession de la mutualisation pour répondre à cette explosion des pratiques et pouvoir suivre financièrement. » Quant au rôle social des équipements sportifs urbains, à l'image des *City Stades*, souvent perçus comme des régulateurs auprès des jeunes, ils illustrent selon elle un manque de parité de l'espace public, peu ouvert aux pratiques féminines. Dernière difficulté : parvenir à offrir une certaine liberté, permettant un sentiment d'appropriation de la ville, tout en délimitant un cadre.

## Des espaces urbains adaptés

Le sport et l'activité physique rejoignent des questions plus larges liées à la santé. Les anciennes notions de force ou d'adresse ont été remplacées par cette dimension du sensible, complémentaire d'une recherche de bien-être et aussi d'apparence. Toutefois, certains phénomènes comme le dopage montrent les dérives d'un dépassement sans limites. Compétition et sport spectacle s'incarnent aussi à travers les grands stades, loin des jeux ruraux d'autrefois ou des pratiques de loisir actuelles, à l'échelle plus humaine.

Comment parvenir à créer une certaine proximité au cœur des villes et dans leur périphérie ? Comment aménager les espaces sans enlever cette dimension de plaisir, parfois plus proche de la balade ? L'explosion des pratiques sportives est aussi connexe d'autres phénomènes, comme le vieillissement de la population. Ainsi, au sud de l'Espagne, des bancs publics ont été conçus de façon à pouvoir converser tout en pédalant tranquillement... Une façon originale de concilier urbanité, sociabilité et bien-être !

En dehors de l'image médiatique du sport de compétition, les modalités de transmission des cultures sont très diverses, rappelle Georges Vigarello. Le yoga par exemple, né aux confins du continent indien, s'est très massivement diffusé dans nos sociétés occidentales, mêlant deux phénomènes : la mondialisation et l'appropriation personnelle, dans une recherche d'intériorité tout à fait contemporaine. Après tout, les villes ne sont-elles pas les espaces les plus propices aux phénomènes de brassage, de métissage ? Et le sport, dans toutes ses expressions, en est un vecteur à part entière.

## Sport, territoires et collectivités soulèvent bien des enjeux. La sociologue Marina Honta fait part de son expertise, mettant en lumière certains paradoxes. Elle souligne l'importance de penser l'action publique avec les bonnes échelles de décision.

> Professeure à l'Université de Bordeaux et chercheur au Centre Émile Durkheim, Marina Honta travaille sur les politiques sportives et de santé publique. Participant à la formation des agents de la filière sportive de la Fonction publique territoriale, elle a créé une Licence professionnelle centrée sur la gestion et l'administration des organisations et des services territoriaux du sport et elle est désormais responsable du Master « Gestion du sport et développement territorial ». Elle a notamment publié *Les territoires de l'excellence sportive (2002)* et *Gouverner le sport. Action publique et territoires (2010)*.

### Des villes très engagées

Marina Honta rappelle d'emblée que les villes sont depuis très longtemps des acteurs essentiels de la pratique physique et sportive. « Elles sont les premiers financeurs publics du sport en France, avec près de 10 milliards d'euros injectés chaque année, sur 37 milliards de dépenses globales. » Pourtant, les communes ou leurs regroupements n'ont pas d'obligation dans ce domaine. L'engagement financier des villes repose sur la base du volontariat, à l'exception des installations destinées aux cours d'éducation physique et sportive, qu'elles font construire et gèrent ensuite.

Il y a donc une forme d'ambiguïté, d'autant que les villes sont très fortement impliquées dans la réalisation et l'exploitation des équipements traditionnels ainsi que des nouveaux espaces. Elles ont dû s'adapter à une massification des pratiques, à une diversification des publics – on voit notamment plus de femmes, de seniors. « Les villes essaient d'accompagner ces évolutions en pensant différemment leurs politiques d'équipements sportifs », indique la sociologue. Aux traditionnels gymnases ou stades s'ajoutent les sites urbains, à l'image des quais de Bordeaux. Multifonctionnels, en accès libre, ils conjuguent activités sportives et manifestations culturelles.

### Finalités diverses et logiques de partenariats

Les villes jouent également un rôle central d'animation, du recrutement des éducateurs sportifs à toutes les activités périscolaires ou d'initiation. Ces actions valorisent l'image d'un territoire, jusqu'au soutien de l'excellence sportive avec une participation financière dans des clubs ou des équipements aptes à recevoir de grandes compétitions.

Les finalités sont aussi très diverses. Les élus locaux évoquent plusieurs enjeux : démocratiser l'accès des pratiques quand certaines sont encore très marquées socialement, utiliser le sport comme un outil d'éducation et d'insertion auprès des jeunes... Celui-ci répond à des objectifs de communication politique, au même titre que la culture, ou à des enjeux de santé publique, une problématique plus récente.

Cette implication majeure des villes s'appuie sur des partenariats avec l'État et toutes les collectivités : regroupements de communes, métropoles, départements, régions... Outre le financement croisé des équipements, ces partenariats peuvent avoir d'autres finalités : sociale avec les départements, en faveur des déplacements doux avec les métropoles (vélo, marche...).

Depuis plus d'un siècle, les premiers partenaires des villes sont les associations sportives. Subventions, mises à disposition d'installations ou de personnel, les villes délèguent parfois aux clubs l'animation auprès des publics. Il existe enfin des partenariats avec les entreprises, pour la construction des équipements ou leur exploitation.



### Des points de tension

Les villes n'ayant pas de compétence obligatoire en matière de sport, de culture ou de santé, une tendance au désengagement s'observe fréquemment en période de conjoncture budgétaire tendue. « Le sport est encore considéré comme un secteur résiduel », estime Marina Honta. Une enquête nationale récente montre une réduction des aides, à laquelle s'ajoute la fragilisation du secteur associatif.

La difficulté vient aussi de l'évolution de pratiques aux motivations nombreuses : compétition, loisir, bien-être, convivialité... Les villes, qui jusqu'à présent donnaient la priorité aux associations sportives, se trouvent confrontées à des exigences nouvelles. Chaque citoyen veut avoir accès aux installations qu'il finance en tant que contribuable ! Ces arbitrages sont d'autant plus complexes que les équipements sont saturés, vieillissants, voire obsolètes, beaucoup ayant été réalisés lors de programmes engagés dans les années 1970. Or le contexte actuel n'est pas favorable à de nouvelles phases de construction, d'autant que l'État a réduit ses dotations auprès des collectivités. Des pistes de mutualisation doivent être cherchées pour partager ces investissements très coûteux. L'intercommunalité peut y répondre, à condition de lever les réserves existant parfois chez les élus locaux. Où implanter un équipement ? Faut-il privilégier l'intercommunalité ou ma ville ? Penser les orientations stratégiques suppose de trouver la bonne échelle de décision.

### Discussion autour des tendances actuelles

Les politiques sportives sont-elles d'ailleurs définies par des choix partisans (de gauche ou de droite) ou plutôt convergents ? Selon Marina Honta, l'orientation idéologique est assez rare même si l'on trouve des structures locales initiées par un parti plutôt qu'un autre (un office municipal des sports par exemple). Sur la polyvalence des équipements, elle note que les grands stades et gymnases sont souvent conçus pour des sports en particulier mais qu'ils accueillent de plus en plus d'autres événements (congrès, concerts...) pour générer des recettes complémentaires. Quant aux équipements de plus petite taille, la tendance s'oriente vers le multifonctionnel pour répondre aux impératifs de mutualisation.

Concernant les modèles du sport en général, observe-t-on encore l'articulation entre haut niveau et pratiques de masse, qui se nourrissent réciproquement ? Pour que leur interaction fonctionne, indique la sociologue, il faut des structures intermédiaires établissant des liens : des pôles de fédérations, des sections sportives scolaires de haut niveau... Et l'élite influence le nombre de pratiquants seulement si elle obtient des résultats !

Sur la dynamique sociale de l'action sportive, Marina Honta observe deux phénomènes conjoints. D'une part, les collectivités territoriales connaissent des difficultés économiques. D'autre part, on assiste depuis plusieurs années à une crise du bénévolat. L'une des raisons vient probablement du fait que les motivations des publics ont changé. Si les clubs étaient souvent considérés comme une deuxième famille, les pratiques actuelles s'apparentent davantage à une consommation de loisir.

### Le sport ne doit pas être une variable d'ajustement

Quant à la mutualisation des équipements, elle reste complexe car chaque collectivité réalise les installations sportives qui correspondent à son échelon de compétence : les communes pour l'élémentaire, les départements pour les collèges, les régions pour les lycées... Or la réalité montre que très peu d'établissements scolaires possèdent leurs propres salles ou gymnases. Il faut donc organiser une mise à disposition pour ces différents publics auprès d'institutions qui n'ont pas d'obligations les unes vis à vis des autres ! Certains équipements sportifs des collèges ou lycées ne pourraient-ils être ouverts le soir ? La démarche existe, mais avec beaucoup de disparités d'une ville à l'autre. « Il faut créer les conditions d'un dialogue entre les collectivités territoriales pour généraliser des fonctionnements, préconise la sociologue. Le sport, comme la culture, la santé ou le tourisme ne sont pas forcément très réglementés et peuvent devenir des variables d'ajustement. »

De façon plus générale, que penser du financement public du sport professionnel ? Marina Honta rappelle que sur le plan légal, rien n'empêche une ville d'y consacrer une part de son budget, dans la limite du seuil défini pour chaque institution. Quant à la légitimité morale, c'est en votant que chacun peut exprimer son opinion !

